

**APRES LA REUSSITE DU 25 JANVIER,
LA MOBILISATION DOIT S'ETENDRE :
TOUS EN GREVE LE 30 !**

MANIFESTATION mardi 30 janvier à 15h30

de Beaubourg (RDV place Edmond Michelet) à République

AG régionale à 17h30

à la Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, M° République

Toutes les catégories de personnels de l'éducation sont actuellement concernées par des mesures gouvernementales :

La création des E.P.E.P. (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire) dirigés par des nouveaux directeurs-chefs d'établissements et gérés par un conseil d'administration constitué d'une majorité de représentants des municipalités n'est-elle pas un premier pas vers la décentralisation future des écoles ?

Rappelons-le, les personnels TOS sont déjà passés à la fonction territoriale. Leur décentralisation fragilise les statuts, divise les personnels, et prépare la privatisation. L'embauche systématique de précaires à la vie scolaire et dans les services généraux (CA, CAE, CDD ...) préfigure la contractualisation de l'ensemble des personnels déjà réalisée dans certains pays de l'Union Européenne.

Les modifications des statuts de 50 aggravent les obligations de service des enseignants du second degré. L'audit sur l'enseignement professionnel publié en décembre dernier amène à la suppression de 10 à 13% des emplois d'enseignants.

Ces mesures font partie d'une panoplie axée sur la rigueur budgétaire, l'autoritarisme, la méritocratie et la précarité et conduisent à la casse du service public d'éducation. Cette politique aligne les services publics sur la philosophie managériale du privé et la gestion du personnel à flux tendu pour satisfaire les exigences économiques de la concurrence internationale.

Rigueur budgétaire

5000 suppressions de postes dans le 2nd degré - dont 3000 par le biais de l'augmentation du temps de service des enseignants - et 500 créations dans le 1er degré pour 40 000 élèves supplémentaires attendus, plus tous les précaires TOS qui n'ont pas été passés aux régions ou

aux départements (du fait du non renouvellement de leur contrat par l'Etat avant le premier janvier).

Autoritarisme et méritocratie

L'évaluation notation pour les TOS, la création d'une hiérarchie intermédiaire avec la création du conseil pédagogique pour les enseignants du second degré et du premier degré (dans les EPEP), le développement de la contractualisation et l'augmentation considérable du nombre d'emplois précaires, sont les données les plus voyantes d'un autoritarisme fondé sur la méritocratie et la reconnaissance par les petits chefs. La caporalisation constitue le corollaire de l'autonomie accrue des établissements. Certains s'exercent même d'ores et déjà à la répression syndicale comme ce fut le cas à Nîmes par exemple.

La création des EPEP qui vise à autonomiser à leur tour les écoles primaires et la création du "statut d'emploi" pour les directeurs d'école qui ressemble fort à celui des chefs d'établissement, viennent compléter l'ensemble en alignant la situation du primaire sur celle du secondaire.

Précarité accrue

Les principaux et proviseurs ont déjà le pouvoir d'embaucher et de licencier les personnels précaires. Ils peuvent aussi créer et supprimer des postes d'enseignants en jouant sur les dotations horaires toujours plus maigres en fonction du projet d'établissement. Ils pourront aussi distribuer de façon népotique des heures de décharge libérées par l'application des décrets de Robien.

Le 18 décembre à l'appel de l'intersyndicale, plus de 50 % des profs du secondaire étaient en grève.

Le 11 janvier, SUD éducation était présent devant le Ministère où se tenait le CTP lors duquel ont été annoncées aux représentants syndicaux les suppressions de postes pour la rentrée 2007.

Dès la mi-janvier, plusieurs établissements du 93 se sont engagés dans la **grève reconductible**.

Jeudi 25 janvier, il y avait un appel à la grève lancé par l'AG intersyndicale du 93 (SNES, SUD, CGT, CNT et non-syndiqués), l'intersyndicale du 94 (SNES, SNUEP, SUD, CGT, CNT), la Fédération SUD-éducation, la Fédération CNT-FTE, le SNES-académie de Créteil.

Ce jour-là devait se tenir au ministère le CSEN (Conseil Supérieur de l'EN) au cours duquel le ministre devait présenter ses projets définitifs (moyens en postes et heures 1er et 2nd degré, E.P.E.P, etc.) qui doivent être signés fin janvier en vue de la rentrée prochaine.

Faute de quorum (le représentant de SUD et d'autres syndicats ont refusé de siéger), le CSEN n'a pas pu se tenir.

La manifestation a réuni plus d'un millier de personnes entre le métro Odéon et le Ministère.

L'AG régionale intersyndicale qui s'est tenue ensuite a rassemblé plus de 200 personnes. Une soixantaine d'établissements et d'écoles étaient représentées, dont une majorité du 93. Etaient également présents des établissements du 94, 92, 75, 95, 78, 91.

L'AG régionale des grévistes réunie le 25 janvier a voté l'appel à une nouvelle journée de GREVE pour le MARDI 30 janvier (les décrets Robien étant annoncés pour la fin janvier), une nouvelle **manifestation** et une **AG régionale** le soir.

(consulter notre site : <http://sudeducation75.org/> pour d'éventuelles infos de dernière minute)

L'AG a également affirmé la nécessité de la grève reconductible pour organiser le tour des établissements et des écoles, et se donner les moyens d'étendre le mouvement jusqu'au retrait des décrets ministériels.

Les syndicats SUD éducation Paris-Créteil-Versailles se sont engagés devant l'AG à relayer cet appel à la grève auprès de leurs adhérents, auprès des collègues, ainsi qu'auprès des autres syndicats.

**La semaine qui vient sera décisive.
N'attendons pas que les décrets passent pour réagir !**

Appel de l'Assemblée Générale Région parisienne du 25 janvier 2007

AUX PERSONNELS, AUX ORGANISATIONS SYNDICALES ET AUX DEPARTEMENTS AU-DELA DE LA REGION PARISIENNE

L'Assemblée Générale Région parisienne du 25 janvier 2007 (70 établissements, écoles, collèges, lycées, lycées professionnels et CIO, en majorité du 93 mais aussi 94, 75, 78, 91, 92, 95) s'est félicitée du succès de la grève (avec une moyenne de 40 % de grévistes en Seine-Saint-Denis) et de la manifestation de ce jeudi.

L'AG constate :

- ▶ L'insistance du ministère à vouloir publier les décrets sur les statuts des enseignants du second degré pour fin janvier et sur les Etablissements Publics d'Enseignements Primaire (EPEP) ;
- ▶ Le développement de la précarité ;
- ▶ Les 5000 suppressions de postes et leurs conséquences sur les dotations horaires des établissements.

L'AG estime qu'il est urgent de construire la grève qui semble être la seule forme d'action susceptible de l'emporter.

L'AG propose, à partir des mandats d'établissements et de propositions des syndicats présents (CNT, SNES, SUD) :

- ▶ 1. Grève et manifestation le 30 janvier 2007
- ▶ 2. Développement et extension de la mobilisation par tous les moyens possibles dans les établissements : reconduction de la grève, passage dans les établissements, utilisation de tous les médias (Internet, presse), mobilisation des parents, organisation d'une journée contre la bivalence, occupations.

C'est dans ce contexte de mobilisation que la grève interprofessionnelle fonction publique du 8 février prendra tout son sens dans le service public d'éducation.